

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 4 novembre 2016

1 Présents

Adhérents présents: Alexandre Olié, Armelle Hannart, Cyrille Trouilleau, David Vaccaro, Dimitri Argoud-Puy, Emeline Loisel, Frédéric Rochas, Gilbert Dupont, Jean-François Camugli, Jean-Louis Juhel, Ludovic Novat, Marie Kouklevsky, Marie-Pierre Berliat, Olivier Dutel, Philippe Roussely, Pierre Pilloud, Rémy Valencik, Simon Pourquoié, Stéphanie Séchaud, Ugo Raillard, Victor Nicolaï, Vincent Meirieu.



Adhérents excusés : Cynthia Godeau, Ben Martineau.

Non adhérents présents : aucun ; Pouvoirs valides : aucun.

23 votants (un adhérent n'a pas complété le bordereau de présence).

2 Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 30 octobre 2015

Le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

3 Bilan moral

3.1 Adhérents

Pour l'exercice écoulé : 211 adhérents, qui se répartissent comme suit:

Catégories		2015-2016			2014-2015
		H	F	TOT	
A1	membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption né(e) avant le 01/01/1951 et inscrit au CAF avant le 01/09/2006	0	0	0	0
C1	conjoint(e) de membre titulaire dans le même club	8	19	27	17
E1	enfant de membre dans le même club de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1992 ou après mais avant le 01/01/1998	1	0	1	3
E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club né(e) le 01/01/1998 ou après	10	12	22	23
J1	jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1992 ou après mais avant le 01/01/1998	4	5	9	4
J2	jeune de moins de 18 ans né(e) le 01/01/1998 ou après	33	18	51	55

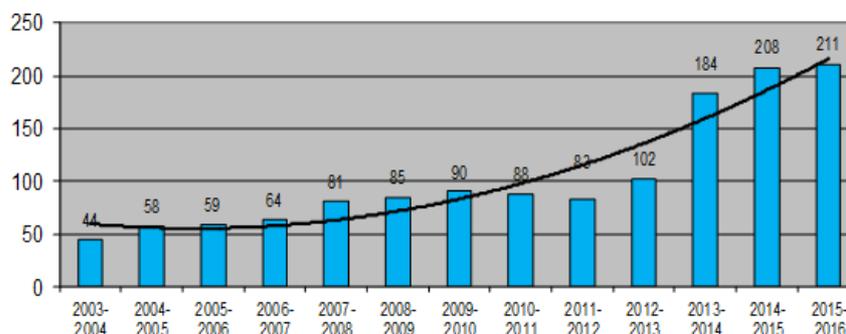
Catégories		2015-2016			2014-2015
		H	F	TOT	
S1 S2 S3 S4	Membre du SIM (Guides, BE Escalade et/ou accompagnateurs en montagne) Membre du SNAM (Accompagnateurs) Membre du SNAPEC (Escalade, Canyon) Membre du SNGM (Guides), Membre du SNGRGE (Gardien de refuge) sur présentation de la « carte professionnelle » à jour de cotisation	4	1	5	6
T1	membre titulaire de plus de 24 ans né(e) avant le 01/01/1992	62	34	96	100
		122	89	211	208

L'effectif est très légèrement en hausse à 211 adhérents (208 adhérents lors de l'exercice précédent) et en croissance régulière : voir graphique ci-dessous.

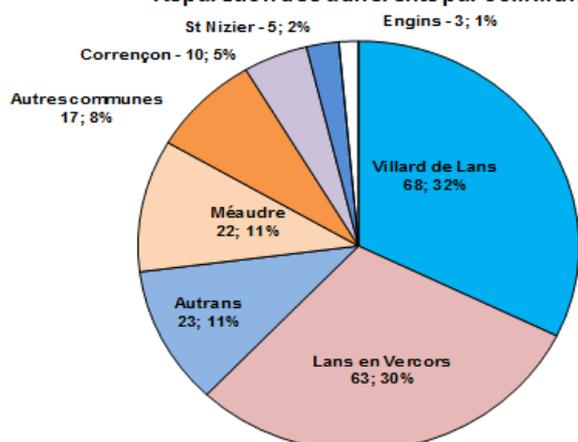
35% des adhérents ont moins de 18 ans (37,5 % la saison dernière).

Nous avons aussi enregistré 10 doubles adhésions (membres d'un autre club FFCAM qui ont adhéré aussi à notre club).

Evolution du nombre d'adhérents



Répartition des adhérents par commune



3.2 Activité jeunes (par Vincent Meirieu)

- 2 groupes ados WE SNE + vendredi automne (26)
- 2 groupe petits WE SNE automne (14)
- 2 groupe ados vendredis SAE hiver (15)
- 2 groupes ados WE SNE + vendredi printemps (13)
- 2 groupe petits WE SNE printemps (12)
- 1 stage été petits Vercors sans hébergement (7)
- 1 stage été Presles/camps 4 (4)
- 3 stages CCMV (12 à chaque fois) : 1 stage découverte, 1 stage perfectionnement (Vercors) ; 1 stage Ardèche ; 1 nouvelle recrue de ces stages.

Encadrants : Ben Martineau, Vincent Meirieu, Véronique Pieri, Simon Pourquoié, Remy Valencyk, Nicolas Bailly, Julien Gomez (les 3 derniers étaient Stagiaires bénévoles en plus sur les séances, puis rémunéré à partir de juin pour Rémy).

Pour le mur, on assiste à une désertification des séances en juin par les ados ; il a donc été proposé des séances de bloc très réussies. Sur le cycle de cet année : arrêt au mois de mai.

Toujours moins de monde aux stages, les raisons sont toujours mystérieuses... Peut-être de fortes sommes pour les parents avec le cumul des séances du mur et des week-ends... Le stage de Presles de l'été était super avec une participation à Camps 4 qu'il faut à tout prix renouveler ! Et peut-être à inclure gratuitement dans le cycle (si le budget de cette année le permet). Peut-être aussi diminuer le montant des stages classiques...

Bilan financier assez bon avec un budget équilibré et des subventions à hauteur de 2000 € environ (CNDS 1500 €, intercommunalité 90 €, FFCAM 633 €). Petite baisse par rapport à l'année dernière (FFCAM et CCMV). Le mur finance toujours l'extérieur avec un cycle hiver très rentable et des cycles extérieurs déficitaires.

Les stages CCMV permettent toujours d'intégrer des jeunes au Club (la Caisse de solidarité est là indispensable) : 3 jeunes financés.

A noter un groupe d'ados difficile avec 2/3 éléments perturbateurs qui ont tiré le groupe vers le bas. Ils sont partis cette année et le nouveau groupe est reparti avec un enthousiasme et une motivation qui fait plaisir à voir. Malgré une baisse d'effectifs conséquente : 14 au lieu de 26 !

Probable forte concurrence de l'AS du collège et peut-être le problème du dimanche. Mais pas d'autre possibilité : le mercredi des petits est devenu le samedi (car pas de mur le mercredi) et donc le samedi des ados est devenu le dimanche.... Peut-être envisager samedi matin pour les petits...

Bonne dynamique autour du groupe des petits et un bon renouvellement.

Un grand merci à toute l'équipe des BE qui a contribué au succès de cette activité pendant toute la saison : Ben Martineau, Vincent Meirieu, Véronique Pieri, Simon Pourquoié, Remy Valencyk, Nicolas Bailly, Julien Gomez.

3.3 Activité adulte sur le mur d'escalade (par Rémy Valencick)

Programme printemps (du 29 avril au 26 juin 2016) :

3 we :

- Vendredi détente (15 €)
- Samedi progression couenne (25 €)

- Dimanche grande voie (50 €)
- 3 stages :
- Couenne dans la Jonte (4 jours – 200 €)
 - Grande voie dans les Calanques (2 jours – 100 €)
 - Grand voie a Presles (2 jours – 100 €)

Bilan : Aucune de ces sorties n'a vu le jour, personne ne s'est inscrit ! Selon quelques retours, la cause probable est un prix jugé excessif. Je pense aussi que ce programme n'était peut-être pas en total adéquation avec les attentes des adhérents. Difficile d'en savoir plus ! Le programme pour la nouvelle saison a été ajusté et fonctionne mieux (voir § 10).

3.4 Activité Spéléo (par Benoit Martineau)

Un programme pour les petits a été établi au printemps 2016, qui n'a pas rencontré le succès attendu. Le programme pour la nouvelle saison a été ajusté et fonctionne mieux (voir § 10).

3.5 Structure artificielle d'escalade

Cette saison était la deuxième « pleine » depuis la prise de la gestion de la SAE en novembre 2013.

David, notre salarié !

David Vaccaro, a été embauché en CDD mi-octobre 2014 par le club et est désormais en CDI depuis le 18 mai 2015 à temps partiel annualisé. David est « référent SAE ». Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Mettre la SAE à disposition des adhérents pendant les créneaux d'ouverture
- Etre l'interlocuteur privilégié des adhérents pour les séances d'escalade sur la SAE
- Respecter et faire respecter les règlement d'utilisation et les consignes de sécurité
- Coordonner l'ouverture des voies
- Coordonner les séances PPA
- Gérer le matériel (cordes, etc.)
- Maintenir les registres à jour
- Rapporter tout dysfonctionnement.

La contribution de David a été unanimement, chaleureusement et longuement applaudie par l'assemblée ! Le Codir a voté une augmentation de 5% du salaire de David à compter du 1/10/16.

Option SAE

111 adhérents ont souscrit l'option SAE payante pour un montant total de 9231,50 €.

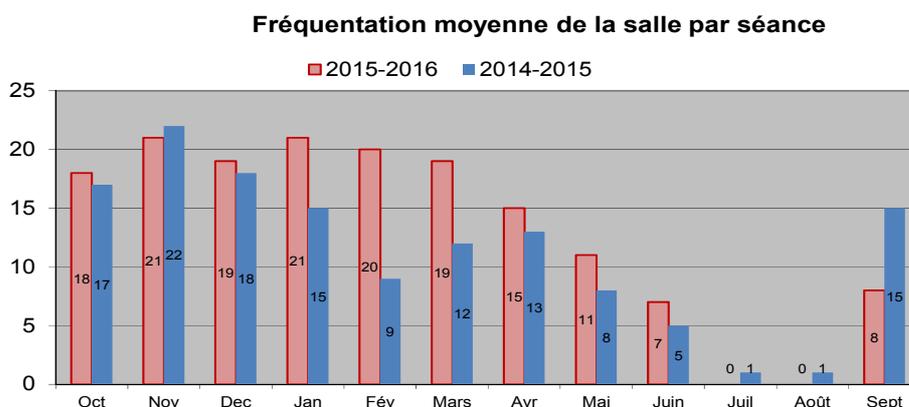
C1	Conjoint(e) de membre titulaire dans le même club	27	1419 €
J1	Jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1991 ou après mais avant le 01/01/1998	7	262,50 €
S1 S2 S3 S4	Membre du SNGM (Guides), Membre du SNAM (Accompagnateur en Montagne), Membre du SNAPEC (BE Escalade et Canyon), Gardien refuge FFCAM sur présentation de la « carte professionnelle » à jour de cotisation.	1	100 €
T1	Membre titulaire de 25 ans et plus né(e) avant le 01/01/1992	76	7450 €

Fréquentation de la salle

La fréquentation des séances est à peu près identique à celle de l'année dernière. On peut constater cependant une légère hausse.

Il y a eu moins de séances d'annulées et plus de monde de janvier à mars. Pratiquement personne en juillet et août, d'où la proposition de ne pas maintenir les séances par David ces deux mois. Voir résultat du vote au § 7.

La fréquentation de la salle obéit à une saisonnalité naturelle et prévisible, les mois les plus froids/pluvieux étant les plus chargés. Le plafond de 24 grimpeurs simultanés a été respecté, ainsi que celui de 4 mini.



Le Doodle (<http://doodle.com/poll/brughthym7n7zmng>) géré par David et destiné à prévoir les participants d'une séance à l'autre fonctionne globalement bien.

Un débat a eu lieu concernant l'accès des mineurs 16-18 ans à la SAE. La crainte des BE est notamment délaissent l'activité ado conçue pour eux au profit de séances sur le mur, auxquelles ils ont accès à titre gratuit. Les règles d'accès doivent être repensées et clarifiées. Ce point sera à l'ordre du jour d'un prochain Codir.

Ouverture des voies

78 voies ont été ouvertes cette saison.

Nb de voies ouvertes	Qui ?
16	Hervé
15	Ben
12	Victor
10	Stéphanie
8	Ugo
7	Jeff
3	Romain
1	Simon; Ismaël R.; Delphine; Rémy; Valentin; Thomas ; Damien

Il y avait actuellement 24 voies en 6a/c sur la partie droite du mur, dont 10 en 6b, contre 14 voies en 5a/c. Nous ne répondons pas exactement aux besoins du collège/lycée et de nos adhérents qui ne grimpent pas dans le 6. Le créneau du samedi matin est privilégié pour l'équipement.

- 100 nouvelles prises « micro » ont été achetées cette saison,
- Etiquettes de couleur par difficulté plastifiées mises en place au pied de chaque voie,

- Identification par gommettes des voies faciles pour le collège (avril 2015), retour très positif de Sophie Boisseau, prof d'EPS,
- Vente de cordes à prix réduit, gros succès : environ 23 cordes de 35 m vendues à moitié prix par le club (30 €).

Passeport Pour l'Autonomie (PPA)

Le Codir avait décidé, au printemps 2015, de mettre en place un examen obligatoire pour tous les adhérents venant au mur, appelé Passeport Pour l'Autonomie à compter du 1/10/15. Ce PPA est inspiré du niveau 3 du Livret d'escalade de la FFCAM qui sert notamment à la formation des initiateurs fédéraux.

Les critères ont été ajustés par l'équipe des BE, pour arriver à une check-liste regroupant les connaissances et les compétences nécessaires pour grimper en toute sécurité et pour rester vigilant vis-à-vis de sa propre sécurité et de celle des autres grimpeurs.

La première séance a eu lieu le 9/10/15 et a suscité un intérêt avéré de la part des participants.

Bilan plutôt positif : 80% des adhérents ont été formés. Il a été cependant jugé, fort de cette première expérience, de modifier le format du PPA pour la saison 2016-2017 : 1 h d'examen et 1h30 de cours pour ceux ou celles qui ne sont pas au niveau. Depuis le premier octobre 2016, l'obtention du PPA est nécessaire pour grimper, David veille au grain !

Incidents: Un « Registre de suivi des incidents sur la SAE » est maintenue à jour par David. Huit incidents ont été répertoriés et analysés : grigi à l'envers ; encordement sur le pontet du bas ; un seul incident a donné lieu à une lésion : chute et cheville fêlée lors d'une séance de vol PPA, etc...

D'autres incidents non liés à la sécurité ont été relevés : Une voie démontée qui était réservée pour les examens de fin d'année ; Pieuvre non remontée et/ou non sécurisée et local escalade ouvert ; des adhérents n'ayant pas rempli la fiche référent ont pris les clés et sont allés au gymnase et ont déclenché l'alarme.

Relations avec la municipalité de Villard, le conseil départemental et la cité scolaire

Les relations avec la municipalité de Villard, le conseil départemental et la cité scolaire sont cordiales.

Changement de toutes les dégaines en août, opération totalement prise en charge par le club, suite à la demande du conseil départemental : un grand merci à tous les bénévoles qui ont prêté la main au remplacement et à David qui a coordonné le projet de A à Z.

La communication avec les profs d'EPS qui était quasi inexistante, s'est améliorée depuis l'arrivée de Cathy, la maman de Victor. Nous pouvons ainsi plus facilement échanger nos remarques et suggestions. Dans l'ensemble les profs sont satisfaits de nos voies.

Au printemps 2016, nous avons été informé par Eric Guillot (adjoint au sport) que nous serions désormais facturés par la municipalité pour les heures d'utilisation du mur pendant les vacances scolaires. Ceci représente environ 3000 € par saison, somme qui devrait soit être couverte par une subvention de la CCMV, soit passée en « avantage en nature » par le conseil municipal.

Question épineuse : qui va payer les prises quand il faudra les remplacer ? Le débat à ce sujet montre qu'il n'est pas juste que le club prenne en totalité le changement des prises à sa

charge. Gilbert et Ugo vont rencontrer les différentes parties intéressées pour discuter ce point.

3.6 Site internet et mailings

Le site internet du club a fonctionné sans incident durant toute la saison. Le besoin d'un forum en ligne est relancé : action Gilbert et Ugo.

3.7 Formation d'initiateurs

Depuis quatre ans, nous essayons de former des initiateurs suivant le parcours standardisé SNE commun à la FFME et à la FFCAM. Les tentatives (cinq personnes au total) ont, pour des raisons variées, pour l'instant échoué, aucun n'a même franchi la première étape de la formation de 35 heures au sein du club.

Cette dernière saison, nous avons un candidat prometteur, Samuel Creve, qui a finalement jeté l'éponge.

3.8 Activités de communication et d'animation

- Echange avec le CAF de Tourette en avril : we chaleureux !
- Echange d'activités avec le club de Savate sur le mur le 11 juin, amical et joyeux !
- Participation à la fête du 14 juillet (merci Cynthia), qui a rapporté 139 € au club !
- Conception de tee-shirts par Cynthia, en cours,
- BBQ du club le 17 juin, environ 45 participants !

Cynthia a bénéficié d'une hola chaleureuse de toute l'assemblée pour son implication dans le club et pour la préparation de ses délicieux gâteaux !

3.9 Inventaire matériel

Matériel de camping :

1 frigo, une cantine métal, une glacière, un trépied à gaz, nécessaire de cuisine, une bouteille de gaz petite bleue accompagnée de son brûleur.

Matériel d'escalade :

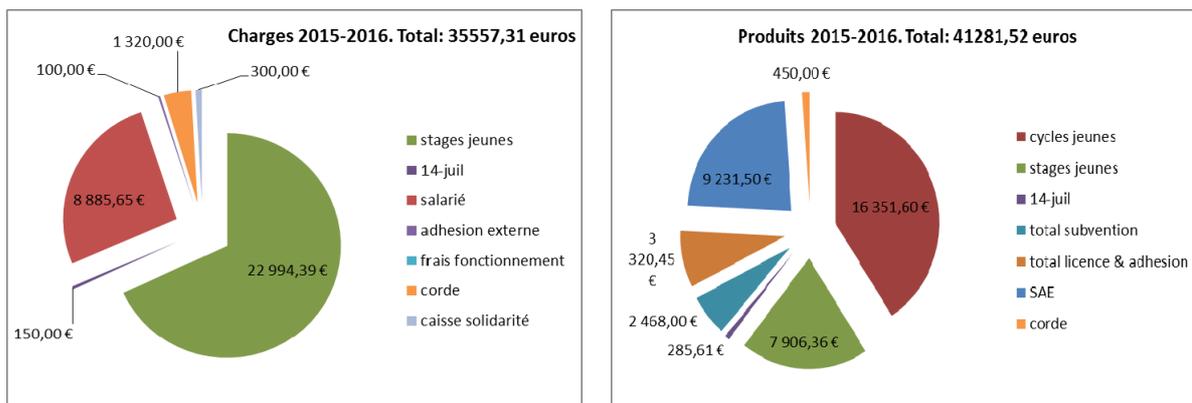
4 jeux de 12 dégaines donc 48 au total
6 cordes BEAL de 80 m en diamètre 10,2
4 bruns de 50 mètres de corde BEAL diamètre 8,5
7 baudriers club BEAL
8 casques PETZL

Matériel d'escalade à la SAE :

8 cordes, 6 vertes et 2 bleues de 25 m environ, rebutées. Nouvelles cordes achetées cette saison.

Le matériel club ne doit servir qu'aux sorties clubs et ne peut être prêté. David est, depuis mai 2016, gestionnaire d'EPI, après avoir suivi une formation d'une journée. Les cordes, les baudriers, les casques et dégaines sont du matériel d'usure devant être vérifié et remplacé régulièrement. Le cahier des EPI est tenu à jour par David, conformément à la réglementation.

4 Bilan financier



Les comptes du club sont positifs avec un résultat de 6 086,21 € !

L'activité jeunes est globalement équilibrée, grâce aux subventions.

L'option SAE a généré 9 231,50 € de recettes. Le salarié du club a généré 8885,65 € de dépenses soit un solde positif de 345,85 €. Depuis le printemps, une réduction de 25% sur l'option SAE est proposée aux membres demandeurs d'emploi.

La FFCAM a décidé de renouveler cette saison la réduction des cotisation à partir du 1^{er} mai, après deux années de suspension, et nous y avons souscrit.

3798 € de subvention cette saison, en légère progression par rapport à l'exercice précédent (3446 €). Pour la première fois, le club a présenté un dossier unique de subvention à la CCMV, plutôt qu'à chaque commune, ce qui a eu pour résultat une dotation plus élevée à 968 €.

Pas de cartes découverte vendue cette saison. Ces cartes sont réservées exclusivement aux activités collectives.

La caisse de solidarité, mise en place en octobre 2008, a pour but de faciliter l'accès aux stages aux jeunes les plus démunis:

Dotation initiale apportée par le club pour l'exercice	300 €
Solde 2014-2015	40 €
Donation des membres	0 €
Bénéficiaires (2)	250 €
SOLDE	90 €

L'expérience est à renouveler pour le prochain exercice, avec la même dotation initiale.

Voir compte de résultat et bilan ci-joints.

L'assemblée a chaleureusement ovationné Marie-Pierre et Philippe, qui ont fait un boulot admirable de gestion des comptes du club !

5 Nouveaux tarifs

Légère augmentation de la cotisation par rapport à la saison précédent, du fait de l'augmentation de la part « fédé ». Le Codir a décidé de ne pas modifier le montant de l'option SAE pour l'exercice 2016-2017.

CONDITIONS à remplir au 1er janvier 2017		Part fédé	RC	part CD	part CR	TOTAL1	part club	TOTAL2	option SAE	option SAE chômeur	TOTAL 2 n-1	%
A1	membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption né(e) avant le 01/01/1952 et inscrit au CAF avant le 01/09/2007	22,30 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	39,10 €	18,90 €	58,00 €	100,00 €	57,00 €	57,00 €	1,8%
C1	conjoint(e) de membre titulaire dans le même club	15,80 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	32,60 €	14,40 €	47,00 €	66,00 €	46,00 €	46,00 €	2,2%
E1	enfant de membre dans le même club de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1993 ou après mais avant le 01/01/1999	9,70 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	26,50 €	8,50 €	35,00 €	0,00 €	35,00 €	35,00 €	0,0%
E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club né(e) le 01/01/1999 ou après	4,00 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	20,80 €	9,20 €	30,00 €	0 €	30,00 €	30,00 €	0,0%
J1	jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1993 ou après mais avant le 01/01/1999	20,50 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	37,30 €	10,70 €	48,00 €	50 €	48,00 €	48,00 €	0,0%
J2	jeune de moins de 18 ans né(e) le 01/01/1999 ou après	15,20 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	32,00 €	8,00 €	40,00 €	0 €	40,00 €	40,00 €	0,0%
S1	Membre du SIM (Guides, BE Escalade et/ou accompagnateurs en montagne) Membre du SNAM (Accompagnateurs) Membre du SNAPEC (Escalade, Canyon) Membre du SNGM (Guides), Membre du SNGRGE (Gardien de refuge) sur présentation de la « carte professionnelle » à jour de cotisation	27,10 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	43,90 €	21,10 €	65,00 €	100 €	64,00 €	64,00 €	1,6%
T1	membre titulaire de plus de 24 ans né(e) avant le 01/01/1992	31,60 €	13,30 €	2,00 €	1,50 €	48,40 €	20,60 €	69,00 €	100 €	68,00 €	68,00 €	1,5%

6 Quitus de l'assemblée

A l'unanimité des présents, les bilans moral et financier sont approuvés.

7 Votes sur des initiatives SAE

- a) Fermeture de la salle en juillet et août (au lieu de mi-juillet à mi-août) : vote POUR à l'unanimité des votants.
- b) Organisation de séances de coaching à partir de novembre 2016 à mars 2017, gratuites pour les adhérents, organisées par un BE sur les fonds de l'option SAE : budget prévisionnel 700 € : vote POUR à l'unanimité des votants.
- c) Ouverture de la salle aux extérieurs. Philippe propose d'ouvrir la SAE à des personnes invitées par un membre, sur la base suivante : adhérents FFCAM ou FFME ; détenteurs du passeport Orange FFME ; 2 fois max par saison.
Abstentions : 7 ; CONTRE : 11 ; POUR : 5. Proposition rejetée. Sujet à mettre à l'ordre du jour d'un prochain Codir.

8 Renouvellement du bureau

Qualité	Qui ?
Président	Gilbert DUPONT
Vice-Président	A POURVOIR
Secrétaire	Cynthia GODEAU
Secrétaire adjoint	A POURVOIR
Trésorière	Marie-Pierre BERLIAT
Trésorier adjoint	Philippe ROUSSELY
Resp. activité Jeunes	Vincent MEIRIEU
Resp. SAE	Hervé LABROSSE
Resp. matériel	David VACCARO

Les candidatures d'Ugo Raillard au poste de Vice-Président et celle de Stéphanie Séchaud au poste de secrétaire adjointe, sont approuvées à l'unanimité.

9 Renouvellement du comité directeur (Codir)

Les membres du Bureau et les responsables d'activités sont membres de droit du comité directeur. Les BE membres ainsi que les salariés sont membres mais n'ont pas de droit de vote.

Un membre du Codir est démissionnaire (Damien Sillans). Les candidatures d'Emeline Loisel, de Victor Nicolai et de Frédéric Rochas sont approuvées à l'unanimité. Celle de Frédéric en

dérogation à l'article 11.1 alinéa 3 des statuts (« Les membres du Comité Directeur doivent avoir adhéré à l'association depuis plus de 6 mois »).

La composition du Codir est désormais la suivante :

Membre du Codir	Qualité	Droit de vote
Gilbert DUPONT	Président	oui
Ugo RAILLARD	Vice-Président	oui
Marie-Pierre BERLIAT	Trésorière	oui
Philippe ROUSSELY	Trésorier adjoint	oui
Cynthia GODEAU	Secrétaire	oui
Stéphanie SECHAUD	Secrétaire adjointe	oui
Jean-François CAMUGLI	Membre	oui
Frédéric ROCHAS	Membre	oui
Cyrille TROUILLEAU	Membre	oui
Hervé LABROSSE	Membre	oui
Emeline LOISEL	Membre	oui
Victor NICOLAI	Membre	oui
David VACCARO	Salarié du club	non
Simon POURQUE	BE	non
Vincent MEIRIEU	BE	non
Olivier DUTEL	BE	non
Benoît MARTINEAU	BE	non

10 Projets pour 2016/2017

Escalade jeunes

Pérenniser les stages (Vincent) : Il faut trouver un fonctionnement pour pallier les exigences des parents sans pour autant nous mettre trop de contraintes. Il faut réfléchir à d'autres séances en SAE pour les jeunes, les groupes sont importants et on n'est pas loin de la saturation. Une réflexion en marche aussi sur les contenus de ces séances car 1 an sur la SAE avec des petits nécessite de la créativité... Des questionnements sur les propositions de formules : à l'année, au trimestre ? Faire simple et peu onéreux...

Escalade adultes

Poursuivre l'activité adultes sous forme de modules de 4 cours, chaque module un thème lié à un domaine spécifique de l'escalade. 60 € pour le module. La forme modulaire permet d'avoir un (petit) suivi des adhérents sans trop de contraintes pour eux.

L'idée est que les deux derniers modules (Mai, Juin) se déroule dehors et si possible en grande voie, tout en gardant le même tarif ou presque (80 € le module).

Comme le coût de l'encadrement en grande voie est plus important (5 personnes max par moniteurs), le but est que les cours au mur finance les sorties extérieures.

Le premier module (Manips de sécu et bases de progression) compte à ce jour 9 personnes inscrites !

Spéléo jeunes :

Un stage proposé par Ben et encadré par Johanna a été proposé cette saison et a fait le plein avec 7 inscrits.

Autres : Réalisation de tee-shirts à l'effigie du club (Cynthia).

11 Questions diverses

Néant.

Le président

Gilbert DUPONT

La trésorière

Marie-Pierre BERLIAT

La secrétaire

Cynthia GODEAU

COMPTE DE RESULTAT Saison 2015/2016
01/10/2015 au 30/09/2016

	PRODUITS		CHARGES
Total Licences FFCAM et adhésions club	3 320,45 €		
Total SAE	9 231,50 €		
Cycle Automne 2015 dont adhésions	6 736,40 €	Global Vercorde	22 994,39 €
Cycle Hiver 2015	4 022,00 €		
Cycle printemps 2016	5 593,20 €		
Camp 4 été	1 676,78 €		
Stage CCMV "Aventure Découverte" juillet 2016	1 587,58 €		
Stage CCMV "Aventure Expert" Aout 2016	1 867,60 €		
Stage CCMV "Cordes et Eaux" Aout 2016	2 774,40 €		
Ventes cordes	450,00 €		
Bénéfices Fête du 14 juillet 2016	285,61 €	Participation Fête du 14 juillet 2016	150,00 €
		Soutien ECI	60,00 €
		Adhésion OT Lans	40,00 €
Caisse de solidarité	300,00 €	Caisse de solidarité	150,00 €
Subvention CCM	968,00 €	Frais de fonctionnement	
Subvention CNDS Part Territoriale	1 500,00 €	Frais gestion compte courant	35,40 €
Subvention FFCAM Ecole Escalade	700,00 €	Fournitures de bureau	1 073,73 €
Subvention FFCAM Ecole Aventure	630,00 €	Réceptions (AG, AGE, Barbecue ...)	458,32 €
total subv	3 798,00 €	Remboursement divers	389,80 €
		Achat cordes Altiplano	1 320,00 €
		Salarié	
		Salaires David Vaccaro	4 966,73 €
		Alpes santé Travail	100,44 €
		Humanis prévoyance	268,50 €
		URSSAF	2 545,00 €
		UNIFORMATION AGEFOS	163,00 €
		KLESIA Cotisation retraite	602,00 €
		CDOS	240,00 €
		Résultat	6 086,21 €
total produits	41 643,52 €	total charges	41 643,52 €

BILAN Saison 2015/2016

	PASSIF		ACTIF
Report à nouveau	5 137,66 €	Compte courant CA	11 223,87 €
Résultat positif	6 086,21 €		
	11 223,87 €		11 223,87 €